

Equipe enseignante : Mmes Valentin, Mézerette, Louchart, Cheyrouze, Guidicelli

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale: Mme Rougié (excusée)

Représentants des parents d'élèves :

- Titulaires : mesdames Sablé, Gondart, Lainé, Pecqueux et Saadaoui

Equipe municipale :

M.Joviado, maire de la commune (excusé)

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires

Le présent conseil d'école débute à 18h05.

1- Pédagogie et organisation de la rentrée 2021

a. Etat des effectifs et modalités d'inscription pour les PS

A ce jour, nous sommes à 118 élèves pour l'année prochaine avec 1 élève qui arrivera mi-septembre à la date du déménagement.

Environ 4 dossiers PS ne sont toujours pas revenus. Il s'agit d'enfants identifiés par le RAM en début d'année et dont les parents ne sont pas encore manifestés. La responsable du Ram est prévenue et fait le nécessaire. Madame Guerrero a demandé une communication via les réseaux sociaux.

Pour la maternelle, la récupération des dossiers est toujours problématique et il s'agit parfois d'une vraie course. Cela impacte le travail de projection sur l'année N+ 1 et les répartitions pour l'équipe. Par ailleurs, Mme Valentin doit saisir les dossiers sur Ondes, ce qui est une charge de travail conséquente.

Il serait donc préférable de mettre en place une inscription des nouveaux élèves de l'école maternelle en mars afin de faciliter la préparation de l'année N+1 : saisie des dossiers, communication avec les familles, projection de structures des classes et répartitions.

Par ailleurs, cela permettrait aux parents d'éviter les confusions entre inscriptions à l'école et renouvellement des dossiers périscolaires.

- Madame Guerrero craint qu'une demande pour le mois de mars soit trop précoce et se révèle inefficace. Madame Guerrero propose donc une première phase d'inscriptions pour les nouveaux élèves avec une date butoir fixée au 30 avril.
- Par ailleurs, madame Guerrero se montre rassurante quant aux effectifs à venir sur les prochaines années. En effet, 18 logements seront à prendre en compte pour l'année prochaine, livraison prévue avant fin 2021.
D'autres projets immobiliers sont également prévus sur la commune. (2 voire 3 livraisons d'ensembles immobiliers à priori)

Il est acté que pour pallier à cette difficulté, les 1ères inscriptions à l'école seront séparées des renouvellements. (Dossier à remettre pour fin avril)

b. Organisation pédagogique et matérielle de la rentrée 2021

- L'équipe de l'école maternelle va changer à la rentrée puisque madame Cheyrouze prend sa retraite.

A ce jour, personne n'a encore été nommé sur le poste de madame Cheyrouze ; cela devrait se faire début juillet.

Concernant les répartitions, nous sommes actuellement sur un modèle :

PS : 30 à ce jour avec 4 dossiers à venir

MS : 40

GS : 48

Le modèle retenu serait donc sous réserve de modification des effectifs :

- 1 classe de PS
- 1 classe de PS/MS
- 1 classe de MS
- 2 classes de GS

- Organisation matérielle :
 - Les commandes concernant l'équipement de la classe de madame Guidicelli sont en cours.
 - L'organisation de l'école sera la même : fonctionnement scolaire, périscolaire.
- Concernant le protocole sanitaire : les contraintes liées au protocole applicables en septembre ne sont pas encore connues et comme l'an dernier une communication sera faite aux familles avant la rentrée.

c. Préparation de la rentrée :

- Rentrée des classes le jeudi 02 septembre 2021
- Les listes des classes seront affichées la veille, le 1^{er} septembre.
- Les listes de fournitures scolaires seront mises en ligne sur le site de l'école début juillet.
- Communication aux futurs PS : la communication aux parents des futurs PS se fait par mail. Un mail sera envoyé aux parents dès lundi prochain avec un peu de retard par rapport au planning fixé.

- Rentrée échelonnée PS : cette année, la rentrée se fait le jeudi 2 septembre. Les années précédentes, un groupe d'élèves faisait sa rentrée un jour et l'autre groupe le lendemain. Tous les élèves se retrouvaient donc le surlendemain. Afin d'éviter une cassure temporelle trop importante, ce fonctionnement ne sera pas possible cette année.

Après discussion des différentes modalités offertes, le conseil d'école adopte l'organisation suivante qui sera transmise aux familles. Sachant qu'en cas de difficulté d'organisation, les enfants seront accueillis dès le 2 septembre selon l'emploi du temps officiel.

ORGANISATION :

- Jeudi 2 septembre : Groupe 1 fait sa rentrée à 9h00/ Groupe 2 fait sa rentrée à 10h00
- Vendredi 3 septembre : Groupe 2 fait sa rentrée à 9h00/ Groupe 1 fait sa rentrée à 10h00
- Dès le lundi, les horaires habituels sont adoptés.
- Cela implique une mise à disposition de personnel pour gérer le portail maternelle. Cela ne pose pas de problème et madame Guerrero rappelle que 2 Atsem seront mises à disposition dans les classes de PS pour la rentrée sur les 2 premiers jours.

- Liaison GS/CP

Madame Guidicelli présente les actions qui ont pu, malgré le protocole sanitaire et dans le respect de ce dernier, être menées cette année.

- Invitation de la classe de CP de madame Donnart au spectacle de cirque (projet classe CP et CE1), spectacle en extérieur sur le city avec des espaces classe délimités.
- Temps de récréation dans la cour élémentaire sur une zone qui est inoccupée. Les MS de madame Guidicelli étant pris en charge en récréation du côté maternelle.
- Echange de service : Mesdames Weber et Bonnet qui auront les CP l'année prochaine sont venues dans les classes de GS pour échanger avec les élèves et

répondre aux questions que se posent les GS. Les maitresses de GS étaient alors dans les classes de mesdames Bonnet et Weber.

d. Bilan des interventions musique

Les interventions de madame Jourdane ont été très positives durant toute cette année scolaire, les enfants y prenant plaisir et découvrant de multiples facettes du domaine musical.

Le projet est –il reconduit l’an prochain ?

Madame Guerrero indique qu’une proposition de CDD sera faite à madame Jourdane. Dans tous les cas, le projet d’intervention musicale devrait être reconduit.

e. Bilan des actions pédagogiques.

- Malgré la situation sanitaire, plusieurs projets ont pu être maintenus sur cette période :
 - Carnaval : moment très festif et très apprécié par les enfants.
 - Semaine des couleurs : l’équipe enseignante souhaite à nouveau adresser ses remerciements à madame Sablé pour les costumes multicolores des maitresses. Les enfants ont beaucoup apprécié cette semaine et ont pu travailler autour des couleurs à travers diverses productions que les parents pourront apprécier via les classeurs de travail.
 - Intervention musicale de madame Bex autour des 4 saisons, intégré au quizz musical pour les classes de PS et MS/GS. Intervention autour de la découverte instrumentale (violon et violoncelle) + chansons pour toutes les classes
 - Ferme nomade : chaque classe a pu sur un créneau d’une heure découvrir les animaux de la ferme. C’est une découverte très appréciée par les enfants.
 - Fête de l’école en interne, en suivant les mêmes modalités que pour la ferme nomade. Les activités étaient autour de jeux en bois, de jeux d’adresse, d’un crocodile gonflable et d’une activité de sculpture sur ballon. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment.

Ces projets ont permis de fédérer les enfants, notamment la semaine des couleurs et d’apporter un peu de légèreté dans cette année très particulière encore.

2- Travaux et équipements

- Sonnette de l’école maternelle

La sonnette de l’école est hors service depuis un long moment.

Des changements de piles fréquents ont été faits mais le système continue de dysfonctionner.

Madame Guerrero indique que le changement de système sera réalisé durant l’été.

3- Hygiène et Sécurité

- PPMS, exercice incendie

- Incendie : le 14 juin, évacuation des bâtiments 1’20/ points de rassemblement 2’10

- PPMS : le 21 juin, avis tempête-mise à l’abri en 1’40/ bonne audition du dispositif

Ces deux exercices ont permis de tester les dispositifs et les comportements des élèves et adultes.

Bilan très positif d’autant que ces deux exercices étaient inopinés

Question diverse :

La question de Madame Pecqueux concerne l’exercice de la motricité en l’absence de vraie salle de motricité. Madame Valentin rappelle que la salle de motricité a dû être cloisonnée depuis la reprise de mai 2020, du fait de la situation sanitaire qui impose une distanciation des groupes d’élèves.

Effectivement, les séances de motricité sont moins faciles à organiser par :

-manque de matériel (tout le matériel n’étant pas à disposition)

-un espace plus petit et donc posant plus de contraintes

-le hall est un lieu de passage. Ces passages peuvent perturber le déroulement de la séance.

Néanmoins, l’équipe a su s’adapter aux contraintes et comprend parfaitement bien que la priorité soit donnée à l’aspect sanitaire.

Madame Guerrero précise à ce propos que si la situation sanitaire devient favorable, le décroisement de du préfabriqué dédié auparavant à la motricité sera réalisé afin de retrouver des conditions plus favorables.

Par la même occasion, un bilan de cette année sous protocole sanitaire est dressé côté enseignantes, Atsem :

- Les contraintes ont été importantes : moins de contact avec les familles, espaces cloisonnés, distanciation des groupes, désinfection très fréquente...
- Néanmoins, l'équipe a pu dégager des aspects positifs :
 - moins de pleurs chez les PS du fait des deux services de récréation et des espaces plus « protecteurs », cloisonnement de la cantine et donc moins de bruit sur les services de cantine, maintien de projets fédérateurs (semaine des couleurs par exemple)
 - Très grande capacité d'adaptation des enfants face à la situation (pas de problème par rapport au port du masque, aux espaces délimités...)
 - Pas de problème au niveau de la mise en œuvre des apprentissages (même si la motricité a été moins qualitative)
 - Bon suivi des familles lors de la semaine en distanciation

Madame Valentin remercie tous les acteurs qui ont permis que cette année à nouveau particulière se déroule le mieux possible :

- La mairie pour la mise à disposition de conditions matérielles et humaines facilitant la mise en œuvre du protocole sanitaire
- Les Atsem pour leur efficacité et le professionnalisme dont elles ont pu faire preuve (bienveillance auprès des enfants, nettoyage, désinfection...)
- Les enseignantes pour leur implication dans la mise en œuvre du protocole sanitaire
- Les parents d'élèves pour avoir répondu favorablement aux exigences du protocole en cas d'absence d'une enseignante et s'être organisés pour assurer la garde de leur enfant.
- Les enfants pour avoir su s'adapter aussi rapidement aux contraintes sanitaires tout en gardant leurs sourires insoucients.

4- Volet financier

- Budgets alloués par la mairie pour l'année 2021.

Madame Guerrero précise que les budgets sont les mêmes que l'année dernière, à savoir :

- transport : 10 euro /enfant
- fournitures : 38 euro/enfant
- bureautique : 150 euro
- subvention à la coopérative : 1200 euro

Madame Valentin remercie la municipalité et précise qu'à cela s'ajoute le budget pharmacie qui a été conséquent cette année puisqu'il a fallu acheter 3 thermomètres électroniques notamment.

- Association ABC

- Bilan des actions engagées cette année

Madame Sablé indique que cette année sera une année blanche financièrement du fait de la situation complexe.

Malgré les conditions, l'ABC a pu mener des actions en faveur des écoles notamment le vide-grenier en association avec le club de rugby, la vente de sapins reconduite, la vente de plants et nichoirs dans le cadre de l'opération anti-moustiques.

L'équipe enseignante remercie l'association ABC pour l'implication dont a fait preuve à nouveau ses membres.

- Coopérative scolaire :

Cette année malgré le contexte, la coopérative a pu financer des actions notamment les festivités de cette dernière période.

Dépenses pour festivités : 660 animation jeux + structure gonflable/ 180 euro sculpture sur ballons

Le solde à ce jour de la coopérative est de 5476.98. Un point plus précis sera dressé lors du premier conseil d'école 2021-2022.

Les photographies de groupe seront distribuées dès le lundi 30 juin.

5- Périscolaire et extrascolaire

ALSH : organisation pour cet été

- Fonctionnement du centre de loisirs du 07 juillet au 1^{er} septembre 2021
- Les inscriptions se feront jusqu'au 25 juin 2021 minuit via le portail famille
- A noter un bug informatique ne permettant pas les inscriptions pour le 31 août et le 1^{er} septembre. Envoyer donc directement un mail à monsieur Tarin Jean Matthieu pour l'inscription de votre enfant à l'adresse mail alsh@buzet-sur-tarn.fr
- Pour les sorties, un nombre de places limitées est disponible. Faire l'inscription via le portail et envoyer une demande par mail.
- Le planning des animations est affiché depuis 3 semaines environ au portail de l'école maternelle. Il est également à disposition sur le site ALAE, onglet ALSH

Pour l'ALAE : même chose, le programme ALAE est à disposition sur le site ALAE, lien PDF

Les parents d'élèves souhaiteraient avoir également une communication via les cahiers de liaison les informant notamment des périodes d'inscription.

Madame Guerrero transmettra cette demande au directeur ALSH.

Concernant le protocole sanitaire de l'ALSH, s'il est modifié, il sera réactualisé et mis à disposition des familles.

Enfin, les parents d'élèves informent madame Guerrero que le nouveau portail famille est moins lisible que précédemment.

Madame Guerrero précise qu'il s'agit d'un nouveau site mis à disposition des familles avec de nouvelles fonctionnalités. Madame Guerrero va solliciter la société pour améliorer l'interface et la rendre plus facile à l'utilisation. Néanmoins comme dans tout nouveau dispositif, une période d'adaptation est nécessaire.

A ce titre, madame Guerrero précise que si l'onglet PAI n'apparaît pas sur le nouveau site, le PAI d'un enfant est bien pris en compte.

Madame Valentin ajoute que les PAI relèvent de la compétence de l'Education Nationale. Ils sont établis sur demande des parents avec le médecin scolaire en début d'année (ou en cours si besoin). Madame Azéma, directrice de l'ALAE est présente lors de l'élaboration des PAI. Un document de synthèse est ensuite édité par madame Valentin à destination de tous les acteurs de l'école.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, madame Valentin remercie les membres du conseil d'école. Le traditionnel verre de l'amitié est reporté à l'année prochaine dans l'attente de conditions meilleures.

Le conseil s'achève à 19h40.

La directrice
V.Valentin

La secrétaire de séance
A.Louchart